



Risques climatiques : le secteur du bâtiment est-il prêt ? Contribuez à l'état des lieux des stratégies d'adaptation de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction

L'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction mène une enquête sur l'état des pratiques sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique, ouverte à contribution jusqu'au 31 août 2019.

En 2017, les pertes liées aux catastrophes naturelles ont causé 200 milliards de dollars de pertes et 8 000 victimes au niveau mondial. Les pertes liées au logement en représentent la moitié. Couvrir les pertes actuelles liées à l'environnement bâti (tempêtes, inondations, tsunamis, séismes) nécessiterait une dépense annuelle 300 milliards de dollars. Du fait du changement climatique, les catastrophes naturelles devraient être plus intenses et plus fréquentes.

L'Accord de Paris sur le Climat est le premier accord climatique qui place l'atténuation et l'adaptation au même niveau d'importance. S'adapter au changement climatique implique de réduire les impacts négatifs du changement climatique par la réduction de la vulnérabilité et l'augmentation de la résilience. La vulnérabilité est due à l'exposition, à la sensibilité et à la capacité adaptative. En revanche, peu de stratégies d'adaptation nationales intègrent un focus sur les bâtiments et peu de CDN mentionnent des actions relatives aux bâtiments et à la construction (GSR 2018). Dans le secteur immobilier, certains acteurs tels que des investisseurs et des gestionnaires d'actifs ont des stratégies d'adaptation en place, mais la connaissance sur ces pratiques reste limitée.

Un groupe de travail sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique a été établi dans le cadre de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction avec pour objectif de produire un le premier rapport mondial sur la façon dont le secteur du bâtiment fait face à cet enjeu, et comment il pourrait progresser dans sa prise en compte de celui-ci.

Ouvert à la consultation publique d'ici mi-2020, ce rapport proposera un état des pratiques et des recommandations aux différents acteurs. Les questions suivantes seront notamment abordées : **Quels sont les risques climatiques pour les bâtiments ? Quel est le coût de l'adaptation des bâtiments ? Quelles sont les données disponibles sur le changement climatique ? Quelles sont les actions possibles pour améliorer l'adaptation des bâtiments au changement climatique ?**

Les principales parties prenantes sont les Gouvernements, les Collectivités locales, les Investisseurs et gestionnaires d'actifs, les Promoteurs immobiliers, les Assureurs & réassureurs, les Architectes et urbanistes, les Entreprises d'ingénierie, les Entreprises de matériaux, de construction et d'équipements, des pays industrialisés, émergents et en développement.

Le groupe de travail lance une enquête afin de lister les pratiques actuelles sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique. L'enquête est adressée à l'ensemble des parties prenantes.

Quels sont les principaux risques climatiques par région et par type de bâtiment ? Combien de gouvernements nationaux intègre le secteur du bâtiment dans leur stratégie d'adaptation ? Est-ce que les investisseurs évaluent l'exposition aux risques climatiques avant acquisition ? Quelles sont les motivations des promoteurs immobiliers et des constructeurs pour établir une stratégie d'adaptation ?

L'enquête aidera à identifier les défis et pratiques actuels pour adapter les bâtiments au changement climatique. Les résultats seront intégrés au rapport. Répondre au questionnaire nécessite moins de 15 minutes et nous aidera à identifier les bonnes pratiques et les difficultés. Les contributions sont ouvertes jusqu'au 31 août 2019 à ce lien : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc9ogEk7y-m7LEdvKRJaIAy0GcNBRsDjsRzjww4s6Wzse3nwQ/viewform?hl=en>

Les questions et commentaires peuvent être adressés à l'équipe de l'OID à l'adresse contact@o-immobilierdurable.fr.